

Procès-verbal

de la dixième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche,
tenue à Magog, le 16 juin 2025

<u>Présents :</u>		<u>Absentes :</u>	
Catherine Boire	Parent	Emma-Lily Morin	Élève
Annie-Claude Dépelteau	Parent	Marie Vallières	Élève
Louise Lapierre (via Teams)	Parent	Sabrina Duranleau	Enseignante
Benoit Martineau	Parent	Maxime Langlois	Enseignant
Julie Milliard	Parent	Poste vacant	Parent
Kathy Poulin	Parent	Sarah Rodrigue	Parent
Stéphanie Carrier	Enseignante	Anne Gaudreau	Enseignante
Caroline Leclerc	Enseignante		
Vicky Perron	Enseignante		
Guylaine Corriveau	Personnel de soutien		
Sophie Camille	Communauté		
Yves Provencher	Communauté		
Patrice Roy	Personnel professionnel		
Hélène Deslandes	Directrice		
Éliane Ouellet	Secrétaire		
<u>Invités :</u>			
Jean-François Hamel	Directeur adjoint		
Félix-Antoine Tourigny	Enseignant		
Manuel Cournoyer	Enseignant		
Anne-Sophie Caron	Enseignant		

Procès-verbal

de la dixième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche,
tenue à Magog, le 16 juin 2025

1. Ouverture de la réunion

Mme Catherine Boire ouvre la séance à 18 h 34 et constate le quorum.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Catherine Boire présente l'ordre du jour.

Mme Hélène Deslandes propose le changement suivant :

- Devancer le point 10 Plan de lutte contre l'intimidation et la violence au point 9, afin de permettre à M. Jean-François Hamel de quitter la rencontre plus tôt.

Il est proposé par Mme Annie-Claude Dépelteau, appuyé par M. Benoît Martineau, et résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté tel que modifié.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. Autorisation de dépassement du temps prévu pour la rencontre — Approbation

Il est proposé par Mme Catherine Boire, appuyé par Mme Julie Milliard, et résolu :

QUE la présente réunion puisse dépasser la durée prescrite par les règles de régie interne du conseil.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. Adoption du procès-verbal de la réunion du 12 mai 2025.

Il est proposé par Mme Stéphanie Carrier, appuyé par M. Patrice Roy, et résolu :

QUE le procès-verbal de la réunion du 12 mai 2025 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. Suivi au procès-verbal du 12 mai 2025

5.1 Lettre au gouvernement sur la décentralisation (suivi du point 6.1)

Mme Hélène Deslandes informe que M. David Hinse a mis fin à la démarche. Aucun suivi n'est donc requis.

Procès-verbal

de la dixième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche,
tenue à Magog, le 16 juin 2025

5.2 Nombre de surveillants et équité entre les écoles (suivi du point 6.2)

Mme Hélène Deslandes indique qu'à la suite des coupures récemment annoncées, aucune évolution n'est attendue à court terme à ce sujet.

5.3 Aréna (suivi des points 6.3 et 12)

Mme Hélène Deslandes rappelle qu'une réunion extraordinaire du conseil est prévue demain à ce sujet. Un avis de convocation a été transmis aux membres du conseil le vendredi 13 juin.

5.4 Frais de concentration — C.C. Multisports — Approbation (suivi du point 10)

Mme Hélène Deslandes présente les montants des frais liés à la concentration C.C. Multisports, qui n'avaient pas été soumis lors de l'approbation des frais des autres concentrations lors de la réunion précédente du conseil.

Il est proposé par Mme Vicky Perron, appuyé par Mme Julie Milliard, et résolu :

QUE les frais chargés aux parents pour la concentration C.C. Multisports soient approuvés tels que présentés.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6. Questions du public

Aucune question du public.

7. Formation obligatoire conseil d'établissement

Mme Hélène Deslandes rappelle que les liens de formation pertinents pour la présente rencontre ont été déposés sur Teams et qu'ils demeurent disponibles pour consultation.

8. Voyage de solidarité internationale Pérou-Invités

M. Félix-Antoine Tourigny, M. Manuel Cournoyer et Mme Anne-Sophie Caron se présentent devant le conseil d'établissement afin d'apporter certaines précisions et de partager leurs préoccupations concernant l'approbation par le conseil d'un voyage humanitaire au Sénégal pour l'année 2027. Cette approbation entraînerait la tenue de deux voyages humanitaires au cours de la même année.

Procès-verbal

de la dixième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche,
tenue à Magog, le 16 juin 2025

Ils soulignent qu'au moment de la présentation du projet Sénégal, il semblait avoir été indiqué que ce voyage serait organisé en alternance avec le Stage de solidarité internationale au Pérou, soit une année sur deux. Or, le voyage au Pérou, instauré en 2010, a eu lieu chaque année depuis sa création. Bien que certaines éditions aient été suspendues en raison de la pandémie ou de contraintes particulières, ce stage demeure une tradition annuelle importante au sein de l'établissement.

Ils précisent également que le Stage de solidarité internationale accueille chaque année un nombre restreint d'élèves (environ 16), et qu'il repose sur des partenariats de longue date avec des familles d'accueil locales, lesquelles dépendent en partie de ce projet pour soutenir l'éducation de leurs propres enfants.

Les invités indiquent ne pas avoir été consultés concernant l'alternance des destinations, contrairement à ce qui avait été présenté au conseil par l'équipe responsable du projet Sénégal. Ils expriment leur inquiétude que le voyage au Pérou soit annulé au profit du voyage au Sénégal. Ils précisent toutefois qu'ils ne demandent pas au conseil de revenir sur sa décision d'approuver le projet Sénégal, mais souhaitent que le voyage au Pérou continue d'être autorisé chaque année, même en présence d'un autre projet de voyage de solidarité internationale.

Les invités demandent finalement à ce qu'il soit inscrit au procès-verbal de la présente réunion que le voyage au Pérou doit absolument se faire, avec un rappel qu'il s'agit d'un voyage annuel.

Le conseil prend acte de ces préoccupations exprimées et constate que certaines décisions antérieures pourraient avoir été prises sur la base d'informations partielles ou erronées. Les membres s'interrogent sur la position à adopter pour la suite.

Les membres invités remercient le conseil de leur écoute et quittent ensuite la rencontre.

Mme Annie-Claude Dépelteau exprime un malaise face à la situation et se demande s'il convient de maintenir la décision actuelle à la lumière des nouvelles informations.

Mme Caroline Leclerc partage cette préoccupation et indique qu'elle se sent inconfortable d'avoir pris une décision fondée sur des données inexactes.

À la suite des échanges, le conseil décide de maintenir les deux voyages en parallèle pour l'année 2027. À la suite de cette expérience, il sera amené à se pencher de nouveau sur la question et à revoir les modalités de présentation des projets de voyage de solidarité internationale, notamment afin de clarifier les critères de sélection, les procédures de dépôt, les prérequis, ainsi que la possibilité de limiter l'engagement à un seul projet par année.

Procès-verbal

de la dixième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche,
tenue à Magog, le 16 juin 2025

9. Plan de lutte contre l'intimidation et la violence — Adoption

M. Jean-François Hamel remplace M. Laurent Sylvain pour présenter le Plan de lutte contre l'intimidation et la violence (PLIV), qui doit être révisé chaque année selon un canevas uniforme pour toutes les écoles de la province. Cette année marque la dernière utilisation de la mise en page actuelle. Un nouveau modèle sera introduit l'an prochain.

Le PLIV présenté ce soir est soumis pour adoption et peut être modifié selon les recommandations du conseil d'établissement. Les membres sont invités à poser leurs questions durant la présentation.

Monsieur Jean-François Hamel détaille toutes les composantes du PLIV, et quelques corrections sont apportées au cours de la présentation.

Mme Caroline Leclerc propose de raviver l'initiative Alliés pour la diversité.

Mme Hélène Deslandes explique les étapes qui suivront l'adoption du PLIV, à savoir :

- Présentation du plan aux organisations fédérées (nouvelle obligation)
- Publication du PLIV sur le site web de l'école
- Envoi d'un courriel aux parents après le dépôt du PLIV sur le site web
- Envoi d'un document faisant état de l'évaluation des résultats de l'école aux parents (prévu le 23 juin)

Il est proposé par Mme Julie Milliard, appuyé par M. Benoit Martineau, et résolu :
QUE le plan de lutte contre l'intimidation et la violence soit adopté tel que modifié.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10. Sondage aux parents sur la communication — Résultats

Mme Hélène Deslandes présente une version préliminaire des résultats du sondage visant à évaluer le niveau de satisfaction des communications entre l'école et les familles, ainsi qu'à recueillir des suggestions d'amélioration. Un total de 424 réponses a été obtenu, de manière strictement confidentielle, et ces données serviront exclusivement à bonifier les pratiques de communication de l'établissement.

Un rapport plus détaillé, comprenant une analyse approfondie de la clientèle, l'identification des points à améliorer et un plan d'action, sera élaboré ultérieurement.

Le conseil demande que le tableau Excel des résultats soit partagé avec Mmes Annie-Claude Dépelteau, Louise Lapierre et Sarah Rodrigue.

Procès-verbal

de la dixième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche,
tenue à Magog, le 16 juin 2025

Enfin, le conseil recommande que M. Joël Gilbert procède à la réactivation du comité de consultation sur les communications aux parents dès la première rencontre du conseil pour l'année scolaire 2026-2027.

11. Frais chargés aux parents

11.1 Cahiers et reprographie — Approbation

Mme Hélène Deslandes présente le document explicatif concernant les frais facturés aux parents pour l'année scolaire 2025-2026, en lien avec les cahiers et la reprographie. Ces frais sont établis selon les besoins pédagogiques propres à chaque classe et peuvent légèrement varier à la suite de la commande finale et la répartition des tâches. Un document provisoire est disponible pour consultation dans le dossier Teams du conseil.

Elle précise que le coût de la reprographie a augmenté de 15 \$ cette année, en raison de la location des photocopieurs.

Les calculs relatifs aux cahiers maison sont encore en cours. Cette situation est liée aux modalités financières de la location des photocopieurs, qui doivent être clarifiées afin de déterminer les coûts exacts à répartir. Une mise à jour sera effectuée dès que les informations nécessaires seront disponibles. Un amendement indiquant les coûts réels des cahiers maison sera présenté au Conseil d'établissement en début d'année.

Mme Hélène Deslandes rappelle également le montant facturé l'année précédente, en soulignant une légère augmentation due au renouvellement de la flotte de photocopieurs. Elle demande à Mme Éliane Ouellet d'ajouter une ligne sous les tableaux pour indiquer les coûts des années antérieures, à titre comparatif.

Mme Hélène Deslandes souligne que pour les classes d'adaptation scolaire, les frais peuvent varier en fonction des besoins spécifiques de chaque élève.

Mme Caroline Leclerc soulève une question concernant la variation des coûts entre des élèves d'un même niveau ayant pourtant les mêmes choix de cours.

Le conseil recommande de revoir les principes d'encadrement en début d'année, afin d'assurer un minimum d'uniformité dans le choix du matériel et de garantir qu'un certain pourcentage de celui-ci soit effectivement utilisé par les élèves. Il est noté que les principes d'encadrement n'ont pas été revus depuis plusieurs années.

Il est proposé par Mme Vicky Perron, appuyé par M. Benoit Martineau, et résolu :

Procès-verbal

de la dixième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche,
tenue à Magog, le 16 juin 2025

QUE les frais chargés aux parents pour les cahiers et la reprographie soient adoptés tels que présentés.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

11.2 Parascolaire RSEQ — Approbation

Mme Hélène Deslandes présente les états financiers du sport parascolaire RSEQ pour l'année scolaire 2024-2025. Un document provisoire est disponible pour consultation sur l'équipe Teams du conseil.

Elle présente également les frais qui seront demandés aux parents pour l'année scolaire 2025-2026 et indique que les montants demeureront inchangés par rapport à l'année précédente (statu quo). Elle profite de l'occasion pour expliquer les possibilités offertes par la subvention aux activités parascolaires.

Mme Deslandes aborde également les sources de revenus générées par les activités parascolaires ainsi que les investissements réalisés dans ce cadre, permettant de maintenir ou d'améliorer l'offre d'activités pour les élèves.

Il est proposé par Mme Guylaine Corriveau, appuyé par Mme Caroline Leclerc, et résolu :

QUE les frais pour le parascolaire RSEQ pour l'année scolaire 2025-2026 soient adoptés tels que présentés.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

12. Budget 2024-2025 — État de situation — Information

Mme Hélène Deslandes informe le conseil sur les prévisions du budget. Elle précise que les centres de services scolaires ont reçu les règles budgétaires du gouvernement le jeudi précédent, mais que celles-ci n'ont pas encore été transmises aux écoles. En conséquence, une rencontre extraordinaire pourrait être nécessaire à la fin juillet ou au début août pour en discuter plus en détail.

Comme cela a été rapporté dans les médias, le secteur de l'éducation subira des coupures totalisant 510 millions de dollars pour l'année à venir. Pour le centre de services scolaires des Sommets, cela représente une réduction budgétaire d'environ 8 millions de dollars. Des restrictions budgétaires sont donc à prévoir, entraînant des ajustements dans le budget.

Pour l'année en cours, la projection du déficit anticipé est maintenue à environ 85 000 \$. Pour l'année prochaine, des coupures d'environ 90 000 \$ seront nécessaires afin de ramener le budget à l'équilibre.

Procès-verbal

de la dixième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche,
tenue à Magog, le 16 juin 2025

Ces compressions toucheront principalement des ajouts qui avaient été faits aux services professionnels, notamment :

- Coupure d'ajouts en psychoéducation, 33 100,00 \$
- Coupure d'un ajout de conseiller en orientation, 22 300,00 \$
- Coupure du soutien au comité engagé, 24 000,00 \$
- Coupure d'un ajout de 1,5 heures de TES au CFER, 2 823,00 \$
- Coupure de six périodes dédiées anglais, 8 000,00 \$.

Pour un total approximatif de coupures de 90 223,00 \$.

13. Normes et modalités d'évaluation — Calendrier des communications 2025-2026

— Adoption

Mme Hélène Deslandes présente le calendrier des communications 2025-2026 et souligne les dates importantes.

Il est proposé par Mme Vicky Perron, appuyé par Mme Julie Milliard, et résolu :

QUE le calendrier des communications 2025-2026 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

14. Date de l'assemblée générale annuelle parents et premier CÉ 2025-2026 —

Adoption

Mme Hélène Deslandes propose que la première rencontre du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2025-2026 se tienne le 27 août 2025 à 19 h 30. Cette rencontre sera précédée de l'assemblée générale des parents, prévue le même jour à 18 h 30.

Il est proposé par M. Benoît Martineau, appuyé par Mme Kathy Poulin, et résolu :

QUE cette date soit adoptée telle que proposée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

15. Entrée personnalisée des élèves 2025-2026

Procès-verbal

de la dixième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche,
tenue à Magog, le 16 juin 2025

Mme Hélène Deslandes présente l'organisation prévue pour l'entrée des élèves en parcours personnalisé pour l'année scolaire 2025-2026. Le Conseil d'établissement soulève un enjeu concernant les groupes multiniveaux, notamment pour les enseignants concernés.

Mme Caroline Leclerc propose que la rencontre du 2e cycle soit tenue durant la 3e période, afin de mieux répondre aux besoins des élèves.

Il est proposé par Mme Caroline Leclerc, appuyé par Mme Stéphanie Carrier, et résolu :

QUE l'entrée personnalisée des élèves de 2025-2026 soit adoptée telle que proposée et modifiée.

APPROUVÉE À MAJORITÉ

16. Postes vacants 2025-2026

Cinq postes parents seront à pourvoir pour l'année scolaire 2025-2026.

Les postes à élection sont les suivants:

- Mme Catherine Boire – mandat de deux ans
- M. Eric Delbaere — mandat d'un an suite à une démission en cours de mandat (Mme Louise Lapierre manifeste son intérêt pour ce poste)
- Mme Annie-Claude Dépelteau – mandat de deux ans
- Mme Louise Lapierre – mandat de deux ans
- Mme Sarah Rodrigue – mandat de deux ans

M. Yves Provencher manifeste son intérêt à revenir comme membre de la communauté pour l'année prochain.

17. Remplacement d'un membre (démission)

Le poste de M. Éric Delbaere sera mis en élection pour un mandat d'un an, afin de pourvoir à sa démission.

18. Approbation

Procès-verbal

de la dixième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche,
tenue à Magog, le 16 juin 2025

18.1 Sorties éducatives

Mme Hélène Deslandes présente les activités et sorties éducatives soumises à l'approbation du conseil d'établissement. Les fichiers sont disponibles sur l'équipe Teams du conseil pour consultation.

Il est proposé par Mme Annie-Claude Dépelteau, appuyé par Mme Caroline Leclerc, et résolu :

QUE les sorties éducatives soient approuvées telles que déposées.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

19. Acte d'établissement — Information

Mme Catherine Boire et Mme Hélène Deslandes présentent l'acte d'établissement.

Le conseil soulève des questions concernant l'utilisation des locaux S-113, S-113-1, S-113-2, S-113-3 et S-113-4 par les ouvriers du centre de services.

Considérant le manque d'espace disponible à l'école, qui entraîne le recours à des classes modulaires, le conseil propose d'émettre un avis en faveur de la reprise de ces locaux par l'établissement scolaire.

Mme Éliane Ouellet s'engage à transmettre un modèle d'avis à Mme Catherine Boire, qui en assurera la rédaction.

Il est proposé par Mme Julie Milliard, appuyé par Mme Louise Lapierre, et résolu :

QU'un avis soit transmis au centre de services pour demander la reprise par l'école des locaux S-113, S-113-1, S-113-2, S-113-3 et S-113-4.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

20. Rapport annuel du conseil

Mme Catherine Boire informe que ce point est reporté. Le document sera transmis par courriel pour approbation.

21. Lab 22/Transition écologique — Informations

Procès-verbal

de la dixième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche,
tenue à Magog, le 16 juin 2025

Mme Caroline Leclerc explique que le comité est actuellement en train de dresser le bilan de la deuxième année de la transition écologique.

Elle souligne le lancement de la zone extérieure, qui a eu lieu le 4 juin. L'abeillerie est maintenant fermée pour la saison, mais cinq groupes (classes de communication et d'adaptation scolaire) ont pu bénéficier de magasinage gratuit avant la fermeture.

Elle exprime sa grande satisfaction quant à ce qui a été accompli cette année et sa fierté envers les élèves impliqués dans le comité. Un certificat leur a d'ailleurs été remis pour reconnaître leur engagement.

Mme Hélène Deslandes précise que le bilan final mettra moins l'accent sur la diminution de l'empreinte carbone que sur les changements dans les habitudes et comportements.

22. Représentants des élèves

Aucun représentant des élèves n'était présent à cette rencontre.

23. Représentants des membres du personnel

Aucun point à soulever.

24. Représentants parents

24.0 Comité de parents — laïcité

Mme Louise Lapierre avait demandé à ce que ce point soit à l'ordre du jour, mais indique qu'il n'a finalement pas besoin d'être discuté, le sujet ayant déjà été traité au comité de parents.

24.1 Varia

Mme Louise Lapierre informe le conseil qu'il y a eu des discussions et des débats concernant l'établissement de règles budgétaires.

25. Représentants communauté

Procès-verbal

de la dixième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche,
tenue à Magog, le 16 juin 2025

M. Yves Provencher rapporte au conseil le succès du Sunfest, où 90 repas gratuits ont été offerts par le CÉPOP.

Il précise qu'il n'y a plus de représentant de l'école la Ruche au conseil d'administration de la Table jeunesse socio-économique Memphrémagog depuis le départ de M. Mario Touchette, mais que Mme Kim Marleau du Centre de services scolaire des Sommets, y a été élue lors de l'AGA du 4 juin pour représenter le milieu scolaire.

Enfin, il fait état de l'évolution du projet la « Chicanerie ».

Mme Sophie Camille félicite le conseil et la direction pour leur travail et leur engagement.

26. Points de la direction

Mme Hélène Deslandes remercie le conseil pour la qualité des échanges, soulignant le caractère positif, engagé et enrichissant des rencontres.

27. Correspondance

Aucune correspondance n'a été reçue.

28. Levée de la réunion.

Il est proposé par Mme Kathy Poulin, appuyé par M Benoit Martineau, et résolu :

QUE la réunion soit levée à 21 h 44

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Signature de la présidente

Signature de la directrice

Secrétaire : Eliane Ouellet